

## LA PHASE DE TEST COMMENCE

Pour offrir aux Clamartois un quartier apaisé, végétalisé et sécurisé, la piétonnisation du centre-ville va être étendue.



LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022

À partir du 1<sup>er</sup> octobre, des tests seront effectués en situation réelle (voir au verso).



Vallée Sud  
Grand Paris

VILLE DE  
*Clamart*

# CE QUI CHANGE

## LES RUES PIÉTONNISÉES

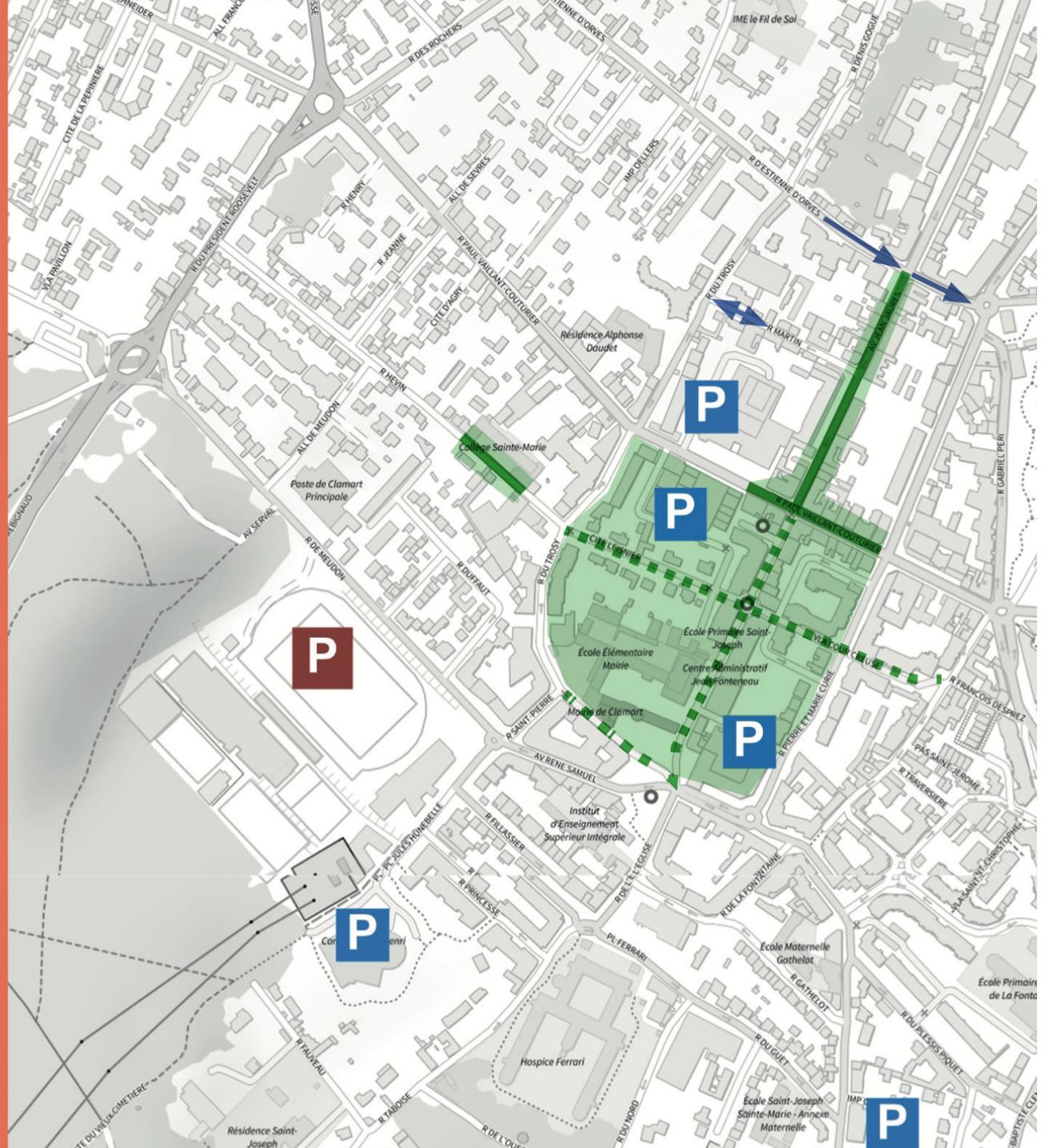
- La rue Paul Vaillant Couturier entre le parking Desprez et la rue Pierre et Marie Curie.
- L'avenue Jean Jaurès entre la rue d'Estienne d'Orves et la rue Paul Vaillant Couturier.
- Rue Hévin, au droit du collège Sainte-Marie.

## LES SENS DE CIRCULATION MODIFIÉS

- Rue d'Estienne d'Orves à sens unique descendant entre la rue du Troisy et l'avenue Jean Jaurès, avec bande cyclable montante.
- Rue Gabriel Péri à sens unique entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Victor Hugo, avec bande cyclable montante.
- Mise à double sens de la rue Martin.

- Modification zone piétonnisée
- Modification sens

Ne pas jeter sur la voie publique



PLUS D'INFOS SUR [WWW.CLAMART-PIETON.FR](http://WWW.CLAMART-PIETON.FR)